Lestrem le 4 octobre 2019

QUEL GACHIS !

Depuis moins d'un an, 3 salariés de l'entreprise ayant reçus une convocation pour une éventuelle sanction disciplinaire ont fait une tentative de suicide :

- Novembre 2018 au D4 un salarié incriminé dans un conflit relationnel avec un salarié intérimaire,
- Août 2019, un salarié du restaurant d'entreprise incriminé pour un acte de malveillance,
- Septembre 2019, un salarié du D3 potentiellement incriminé dans des faits de violence.

Trois convocations pour sanctions, trois tentatives de suicide ! Y aurait-t-il un dénominateur commun ?

Les élus **CFDT** s'interrogent sur ce qui a poussé les salariés à commettre un tel acte.

- Est-ce dû aux changements importants que traverse l'entreprise ?
- Est-ce dû aux convocations pour une éventuelle sanction reçues par ces salariés ?
- Est-ce dû à l'ambiance de travail ?
- Est-ce dû à l'augmentation de la charge et aux conditions de travail ?
- Est-ce une stratégie de défense obscure et orchestrée ?
- ???

Au-delà d'un constat alarmant, les impacts sont majeurs, notamment pour les salariés du restaurant. En réponse à la situation, le directeur des affaires sociales annonce un désengagement de la direction pour le restaurant d'entreprise dès janvier 2021 et menace par la même occasion l'avenir du centre aéré et des ASC. Les conséquences seraient-elle une externalisation ?

La CFDT voit rouge !

Les élus **CFDT** ne sont pas dupes et ne toléreront pas la mise en danger des emplois pour des petites stratégies de manipulation.